

Le 14 décembre 2015.

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25 rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 14 décembre 2015, à 18h45, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Nancy Delisle, conseillères
Monsieur Guy Hudon, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Madame Lise Nolette prend son siège à 18h46.

Messieurs Pascal Paquette et Jean-Luc Lavigne sont absents.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Tous les membres présents confirment la réception de l'avis spécial de l'assemblée.

24-12-15 LETTRE DE GARANTIE POUR LA COOP

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que par la présente résolution, la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, à la demande de la compagnie Pétro T, donne une lettre de garantie d'un montant de 27 000 \$ pour 1 an à ladite compagnie, effectif à compter du **12 janvier 2016**, afin de garantir le paiement d'un montant non payé en produits pétroliers, advenant la difficulté de payer de la Coop de solidarité de Notre-Dame-de-Ham (article 91 (2) et 92.1 de la *Loi sur les compétences municipales*).

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (18h50).

Accepter sur proposition de Mme Nancy Delisle
Seconder par Mme Johanne Allard

France Mc Sween, maire
1

Christiane Leblanc, g.m.a. grade
Directrice gén. et secrétaire très.

